

Domaine	Design
Filière	Bachelor Design mode
Titre du module	Design mode 2
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	42DM (D.CV.334.42DM.F.15)
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	15 ECTS
Semestre	Module organisé sur toute la durée du semestre 2
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé le module Design mode 1
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le module s'inscrit dans la continuité du module Design mode 1 et consolide les connaissances et les pratiques du semestre précédent.</p> <p>Atelier : découvrir et acquérir des outils et connaissances indispensables aux processus créatifs dans le design de produits industriels/Design Mode : expérimentation préliminaire du projet de design, étude et développement des compétences permettant la traduction des recherches expérimentales en solution design mode au sens large.</p> <p>Illustration de mode : aborder le dessin comme outil conceptuel. Expérimenter une large gamme d'outils graphiques. Travailler la silhouette de mode, entre attitude et caricature. Développer son sens de l'observation. Travailler la ligne et la surface, l'ombre et la lumière. Exprimer le volume. Apprivoiser le temps, les délais. Développer un univers visuel particulier. Accéder à l'autonomie dans le travail.</p> <p>Workshop 2 (semaines de tous les possibles) : expérimenter des situations de travail transversales, inventer de nouvelles logiques d'apprentissage et de partages d'expériences.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Atelier : projets thématiques et séminaires collectifs.</p> <p>Illustration de mode : exercices pratiques du dessin par l'observation du corps vêtu, puis transcription libre. Expérimentations graphiques. Utilisation des travaux des créateurs et photographes de mode comme support analytique. Réalisation d'un portfolio de 50 dessins.</p> <p>Workshop 2 (semaines de tous les possibles) : programme spécifique de workshops.</p>
Modalités d'évaluation et validation	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale (jury) par le/la ou les professeur·e·s responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :</p> <p>Atelier : présentation orale de chaque projet réalisé en atelier avec évaluation par un jury constitué de professeur·e·s et de professionnel·le·s de l'industrie de la mode et du design.</p> <p>Illustration de mode : contrôle continu de la pratique du dessin en atelier. Critique du portfolio de dessins en fin de semestre.</p> <p>Workshop 2 (semaines de tous les possibles) : participation active au workshop. La note est octroyée en fonction de la présence et de la participation de l'étudiant·e, sur la base de 3 = non acquis / 5 = acquis.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant a obtenu la note moyenne minimum de 4 à chaque unité de cours du module. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Pas de remédiation possible.</p> <p>Si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible pour un module répété.</p>

Enseignant·e·s	M. Badjoko, N. Solomatine, Gagliardini Joëlle, et autres intervenant-e-s
Nom du/de la responsable du module	Léa Peckre
Descriptif validé le	10.07.18
Par	Léa Peckre, responsable de la filière Design Mode de la HEAD – Genève

*Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014.